

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Le cours proposera une analyse des dispositifs de publication et diffusion des contenus, et en particulier des contenus littéraires, à l'heure du web.

Il s'agira d'abord de comparer les formes traditionnelles d'édition avec les récentes expériences d'éditorialisation des contenus en ligne pour comprendre de quelles manières les contenus sont structurés, publiés, diffusés sur Internet, quelles sont les nouvelles possibilités littéraires offertes par ce média et comment les pratiques actuelles mettent en cause les principes de l'édition littéraire classique d'un point de vue créatif et artistique, mais aussi social, politique et légal (le rôle de l'auteur, les droits, le prix du livre, etc.).

Après cette réflexion, on proposera une introduction plus pratique aux formes d'éditorialisation numérique : à partir d'un rapide panorama technique (langages, protocoles, CMS) jusqu'à un travail concret sur les dispositifs éditoriaux qui rendent un contenu accessible et visible sur le web, lui donnant finalement son sens.

Durant le cours seront proposées des séances en atelier pour réaliser pratiquement des expériences de création de plateformes éditoriales en ligne. Les étudiants seront évalués sur la base de leurs réalisations.

2. BIBLIOGRAPHIE

CORPUS DE TEXTES

- Michaël E. Sinatra et Marcello Vitali-Rosati (éd.), *Pratiques de l'édition numérique*, Presses de l'Université de Montréal, 2014, disponible en ligne <http://parcoursnumeriques-pum.ca/pratiques>
- Philippe Aigrain, *Sharing*, AUP, 2012, disponible en ligne
- Bruno Bachimont, *Le sens de la technique*, Encre marine, Paris 2010
- François Bon, *Après le livre*, Seuil, Paris 2011 (ou Publie.net)
- Jean Sarzana et Alain Pierrot, *Impressions numériques*, Publie.net, 2011
- Milad Doueihi, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, Paris 2011 (ou Publie.net)
- Marin Dacos et Pierre Mounier, *L'édition électronique*, La Découverte, Paris 2010

Une bibliographie et une webographie plus détaillées seront fournies au premier cours.

3. ÉVALUATION

Un travail de mi-session : 40 %

Un travail final : 60 %